

Kelly Dietz
Kanako Uzawa

Le combat contre le complexe militaire de Henoko-O.ura sur l'île d'Okinawa

La demande de fermeture de la base aérienne de Futenma, âgée et jugée dangereuse, a été au cœur des revendications des Okinawais depuis vingt-et-une années. Les Okinawais essaient ainsi de reprendre le contrôle de leurs terres et de leur avenir. Mais les gouvernements américain et japonais ont conditionné cette fermeture à la construction d'un nouveau complexe militaire dans l'arrière-pays d'Okinawa, dans la baie d'O.ura à côté de la municipalité de Henoko (voir *The Indigenous World* de 2011 à 2014). L'année 2017 a débuté dans l'ombre du verdict de 2016 de la Cour suprême japonaise, qui a dénié le droit du Conseil départemental d'Okinawa à invalider l'autorisation – que celui-ci avait antérieurement donnée – de construire une nouvelle base militaire. Puis, en février 2017 le Premier ministre Abe et le Président Trump ont réaffirmé leur soutien au projet Henoko-O.ura. C'est dans ce contexte que la construction de ce complexe militaire devait débuter au mois d'avril.

Mais une consultation a montré que la majorité des Okinawais reste opposée au projet Henoko-O.ura. Une telle base serait le premier complexe militaire d'envergure construit depuis soixante ans dans l'archipel d'Okinawa, lui promettant donc un futur fort semblable à ce dont il fait l'expérience aujourd'hui. Si la présence militaire américaine a toujours été une source d'inquiétudes pour les Okinawais, ses effets ont été la source de colère et de protestations particulièrement marquées en 2017 du fait d'une succession de graves incidents. Le présent rapport se concentre sur la résistance des Okinawais à ce projet de nouvelle base, dans ce contexte général.

La nécessité pour les États-Unis de pouvoir en permanence et instantanément se projeter militairement en Asie a pour corrélat un entraînement permanent de leurs troupes, situation constituant un risque quotidien pour les habitants d'Okinawa. Ainsi en avril 2017, lors d'un entraînement à balles réelles, des balles perdues ont atteint des conteneurs d'eau et les voitures d'Okinawais en train d'œuvrer à la construction d'un barrage à l'intérieur du Camp Hansen des Marines américains (1).

Dans un même temps, la colère contre la mise en place des controversés appareils Osprey MV-22 a été alimentée par les atterrissages d'urgence répétés que ceux-ci ont dû effectuer durant toute l'année, ainsi que par le crash d'un d'entre-eux dans une propriété privée à Takae en octobre et l'incendie qui s'en est suivi. Les Osprey stationnés à Futenma ont un taux de crash de 8,3%, pour un total de dix accidents ou atterrissages d'urgence en cinq ans. Leur taux d'accident a doublé depuis leur déploiement à Okinawa en 2012 (2). Enfin, en décembre, un hélicoptère-cargo a heurté le toit d'une crèche, puis, une semaine plus tard, une des fenêtres d'un appareil du même type est tombée au milieu du terrain de sport d'une école primaire, à peine dix mètres à côté d'un enfant (3). De tels dangers ont amené les autorités et les pêcheurs de la ville d'Uruma à protester lorsque les troupes américaines ont débuté sans préavis des « entraînements de largage » juste contre le littoral de cette municipalité. Il s'agit d'opérations de largage de

personnels et de matériel, par des hélicoptères auxquels des véhicules militaires sont également suspendus (4).



La fréquence et la gravité des incidents ayant lieu durant ces entraînements militaires ou durant des opérations de routine font que de nombreux Okinawaïens refusent d'y voir des « accidents ». Autrement dit, que ce n'est pas un accident lorsqu'une fenêtre tombe dans une cour d'école ou qu'un hélicoptère s'écrase sur un terrain privé si, en amont, l'Armée américaine a fait le choix de faire voler ses appareils au-dessus de zones occupées par les civils. L'Armée n'a jamais changé ses habitudes de vol ni ses méthodes d'entraînement, malgré des appels officiels à faire arrêter les vols dans des zones habitées par des civils et malgré de nombreuses résolutions réclamant le retrait des appareils Osprey. Qui plus est, les autorités okinawaïennes ont été mises à l'écart des groupes décisionnels lors du traitement de ces incidents : par exemple

l'Armée américaine a interdit aux officiels okinawaïens l'accès au site du crash à Takae, prétextant de tests relatifs à des radiations.

Les inquiétudes quant aux effets des activités militaires sur la santé sont bien fondées. En effet, les autorités d'Okinawa ont découvert de hauts niveaux d'acide perfluorooctanesulfonique (PFOS) dans l'eau des rivières situées à proximité des bases américaines (5). Une cour de justice locale à Naha a ordonné le paiement de 30 milliards de yen [environ 230 millions d'euro] à 22 048 personnes résidant à proximité de la base aérienne de Kadena, ayant constaté que le niveau du bruit était nuisible à la santé. Le volume d'activité aérienne à Okinawa est stupéfiant : rien qu'entre avril et juillet 2017, 5 084 opérations aériennes ont été réalisées à la base de Futenma ainsi que 18 799 à la base de Kadena (y sont inclus les décollages, les atterrissages, les posé-décollé, et les vols au-dessus ou autour de la base). Des personnes résidant à proximité d'un site d'entraînement au décollage et à l'atterrissage des Osprey ont expliqué avoir développé des problèmes respiratoires, causés par la poussière produite lors des exercices de suspension, qui consistent à maintenir l'appareil à très basse altitude. Les intenses vibrations émanant des appareils ont également provoqué la chute d'une partie d'un bâtiment en béton aux alentours (7).

La criminalité s'ajoute aux raisons du sentiment d'insécurité ressenti par les Okinawaïens. En avril 2017, une femme est décédée après avoir été violée puis poignardée par un ancien soldat américain. Au mois de novembre, un soldat du corps des Marines qui roulait ivre a renversé et tué un Okinawaïen. Malgré ces incidents, les statistiques publiées en décembre 2017 montrent que le taux de mise en accusation des militaires américains ou personnels associés à l'Armée américaine est inférieur à la moitié de celui des nationaux japonais (8).

C'est l'ensemble de ces éléments et autres effets de la présence des bases, ressentis quotidiennement par les habitants, qui motivent la campagne d'opposition à la construction de nouvelles bases aériennes dont la construction a été bloquée depuis déjà vingt-et-un ans. Des *sit-ins* et autres formes de désobéissance civique continuent depuis des années sur terre comme sur mer. Des rassemblements de centaines ou de milliers de personnes ont été organisés tout du long de l'année 2017, dont notamment un rassemblement de 45 000 personnes au mois d'août. Ce combat contre le complexe militaire de Henoko-O.ura est également revenu devant les tribunaux au Japon et aux États-Unis (9). Le gouvernement japonais a, à Okinawa, augmenté la répression contre les opposants, notamment via l'usage de la police anti-émeute, de navires militaires pour bloquer les opposants sur mer, ou encore d'arrestations et de détentions de longue durée, afin de montrer aux États-Unis sa velléité de respecter les accords de défense signés entre les deux pays.

L'année 2017 s'est achevée par le choc qu'ont produit les révélations à propos d'Onaga, Takeshi, le président du Conseil départemental d'Okinawa, qui avait entravé le projet de construction d'une nouvelle base. On a alors appris qu'il avait autorisé le déplacement de remblai vers la baie d'O.ura dans le but de construire une digue à cet endroit. Bien qu'Onaga s'est défendu en expliquant être tenu de traiter les demandes de permis de construction en se conformant strictement à la loi, sa dévotion au mouvement d'opposition au projet Henoko-O.ura fait maintenant l'objet d'un certain scepticisme. Il reste à voir dans quelle mesure ce nouveau développement pourrait faciliter le projet de base, et/ou dans quelle mesure cela pourrait contribuer à marginaliser la place des autorités d'Okinawa au sein de ce combat. Au final, la force du mouvement réside dans sa capacité à mobiliser par la base, mobilisation qui s'explique par l'expérience des Okinawaïens de la présence militaire américaine et par leur désir d'un avenir différent.

Vers une « Nouvelle Loi relative aux Aïnous »

Le gouvernement japonais a débuté en mai 2016 une réflexion en faveur d'une nouvelle loi relative aux Aïnous, afin de défendre leurs cadres de vie (voir *The Indigenous World* 2017). Il a expliqué en 2017 souhaiter mettre en place une telle loi à l'horizon de 2020, et que celle-ci préciserait vraisemblablement les Aïnous constituent un « peuple autochtone » du Japon, ce qui serait donc inscrit pour la première fois dans la loi (10). Le gouvernement a annoncé en août 2017 que, dans le cadre des préparatifs pour cette loi, il ferait réaliser une enquête nationale à propos des conditions de vie des Aïnous, enquête qui devra être achevée avant la fin de l'année fiscale c'est-à-dire le 31 mars 2018. L'enquête doit comprendre des entretiens avec des personnes vivant à Hokkaidō ou en dehors de l'île, et aussi inclure les personnes ne souhaitant pas ouvertement révéler leur origine. Il s'agira de la deuxième grande enquête commandée par le gouvernement central – la première ayant été réalisée en 2010 (11). Selon les informations disponibles, cette future loi se concentrerait sur l'éducation et sur l'accès à l'emploi. Des interrogations persistent donc quant au problème des droits territoriaux et à l'accès aux ressources naturelles, qui sont essentiels pour garantir aux Aïnous leur droit à pratiquer leur culture au titre de peuple autochtone du Japon.

Un « espace symbolique pour assurer l'Harmonie Ethnique »

La construction d'un « Espace Symbolique pour assurer l'Harmonie Ethnique » a débuté en mai 2017 (voir le rapport *The Indigenous World* 2016). Le gouvernement a annoncé que ce site pourrait ouvrir au public dès le 24 avril 2020, soit trois mois en avance par rapport au calendrier qui était prévu. Le coût de ces travaux, qui a été intégré dans le budget alloué au développement de Hokkaidō, s'élève pour le moment à un total de 3,6 milliards de yen (2 milliards pour l'année fiscale 2017, et 1,6 milliards pour l'année fiscale 2018 ; soit au total environ 28 millions d'euro). Ce projet – qui comprendra un parc, un musée et des lieux dédiés au souvenir des ancêtres – espère attirer un million de visiteurs par an. Le gouvernement a annoncé en mars 2017 que, au sein des installations dédiées au souvenir des ancêtres, serait dressé un monument en acier de quelque 30 mètres de haut reproduisant le bâton de libation *ikupasuy* traditionnel. Bien que le design de ce monument a été accepté par l'Association des Aïnous de Hokkaidō, des organisations activistes ont, elles, émis des réactions mitigées quant au bien-fondé d'un tel projet. En réalité, parallèlement à la question des dépouilles des ancêtres, il existe un débat au sein de la communauté aïnou concernant ce projet de construction d'un « espace symbolique pour assurer l'harmonie ethnique ». Il s'agit notamment de savoir si un tel projet permettrait d'utiliser terrains et ressources d'une manière qui soit réellement utile aux Aïnous. Enfin, l'on ne sait pas à quel degré cet espace sera géré et maîtrisé par les Aïnous eux-mêmes, ni si ce projet contribuera à aller dans le sens de leur auto-détermination.

Le retour des dépouilles physiques des ancêtres

L'année 2017 a vu quelques progrès concernant la question du retour des dépouilles physiques des ancêtres (12). La communauté aïnou a pu, avec le soutien du gouvernement japonais, obtenir la rétrocession par un laboratoire de recherche allemand d'un crâne dérobé dans une tombe à Sapporo en 1879, ainsi que conclure un

accord avec le gouvernement australien en vue de rapatrier des corps aïnou en possession d'un musée de ce pays. Sur le plan national, l'Université de Hokkaidō a accepté de rendre les dépouilles de 63 personnes à la communauté aïnou du village de Urahoro afin de mettre un terme à une poursuite judiciaire à ce sujet, ainsi que de rendre 13 autres dépouilles à cette même communauté si ces corps n'étaient pas réclamés sous un an par des familles ou à titre individuel. Les 63 premiers corps ont ainsi été rétrocédés à leur communauté quatre-vingt-six années après les faits ; ils ont été inhumés au mois d'août 2017 lors d'une cérémonie de commémoration de type *icarpa*. L'université a aussi rendu en septembre les restes humains de 4 Aïnous à la communauté de Monbetsu, suite à une décision de justice de novembre 2016 (voir *The Indigenous World 2017*), et en octobre 4 autres dépouilles à la communauté aïnou d'Urakawa. L'on arrive ainsi à un total de 83 corps rétrocédés par des universités japonaises aux communautés aïnoues (dont 12 en 2016). En avril 2017, le gouvernement japonais a déclaré que 1 676 corps de personnes aïnoues ainsi que 382 caisses contenant des dépouilles restaient encore en possession de 12 universités au total (13). Outre la lenteur des progrès sur ce dossier, les activistes de la communauté aïnou ont été ulcérés d'apprendre, en avril 2017, que l'Association des Aïnous de Hokkaidō avait signé en 2006 un accord avec l'Université de Médecine de Sapporo afin d'autoriser celle-ci à pratiquer des tests ADN sur les dépouilles d'Aïnous en sa possession. Ils ont alors émis une plainte auprès de cette université, qui est la deuxième détenant le plus de dépouilles aïnoues (294 corps). La communauté aïnou a également organisé une cérémonie sur le campus de l'Université de Tōkyō, qui est la troisième détenant le plus de dépouilles (201 corps), afin de réclamer leur rétrocession. Enfin, les activistes ont indiqué qu'ils continueraient leur combat contre l'Université de Hokkaidō, qui est celle détenant le nombre le plus important de dépouilles (1 015 corps) (14), et ils ont promis d'intenter une nouvelle action en justice afin d'obtenir la rétrocession de 200 corps supplémentaires.

Notes et références

- (1) « Bullets hits dam worker's car at U.S. base in Okinawa », *Kyodo News*, 15 avril 2017.
- (2) « MCAS Futenma's Osprey have an 8,3% crash rate, 10 total incidents since deployment », *Ryukyu Shimpō*, 11 Août 2017.
- (3) Koyama, Kentaro, « U.S. aircraft part falls on nursery roof, sparks outcry », *Asahi Shimbun*, 8 décembre 2017 ; « Window falls from U.S. military chopper onto Okinawa school grounds », *Kyodo News*, 13 décembre 2017.
- (4) « US parachute drills in Okinawa deepens local fishermen's anxiety », *Japan Press*, 21 janvier 2018.
- (5) Tome, Chie, « Okinawans could see water rates rise with massive cost of decontaminating polluted water from rivers near U.S. bases », *Ryukyu Shimpō*, 1^{er} décembre 2017
- (6) « ODB April to July study shows heavy nighttime and foreign burden out of 18,799 Kadena flights », *Ryukyu Shimpō*, 15 septembre 2017.
- (7) « Housing damaged by Osprey training in Ginoza », *Ryukyu Shimpō*, 26 juillet 2017.
- (8) « U.S. military crime's low indictment rates », *Ryukyu Shimpō*, 11 décembre 2017.
- (9) Voir : Christophi, Helen, « 9th Circuit Revives Fight for Endangered Dugong on Okinawa », *The Courthousenews*, 21 août 2017.
- (10) Bien que la Diète japonaise a approuvé en 2008 une résolution reconnaissant les Aïnous comme peuple autochtone du Japon, ce serait la première fois que cette

reconnaissance serait inscrite dans la loi, permettant ainsi de clarifier la position du gouvernement japonais vis-à-vis des Aïnous.

(11) Les précédentes enquêtes réalisées par les autorités départementales de Hokkaidō concernant les conditions de vie des Aïnous (un total de sept enquêtes, à un rythme d'environ une tous les sept ans, la dernière ayant été réalisée en 2013) n'avaient considéré que les personnes résidant à Hokkaidō.

(12) Aux 19^e et 20^e siècles, de nombreux chercheurs japonais et d'autres pays ont travaillé sur les Aïnous en tant qu'« objets de recherche », tout particulièrement dans le champ de l'anthropologie physique. Par exemple, Kodama Sakuzaemon (1929-1970), professeur à la faculté de Médecine de l'Université de Hokkaidō, rassembla plus d'un millier de squelettes aïnous, sans le consentement de membres de la communauté ni des familles concernées ; dans certains cas, des locaux furent forcés d'aider à la réalisation de ces projets. Voir Arnaud Nanta, « Koropokgrus, Aïnous, Japonais, aux origines du peuplement de l'archipel. Débat chez les anthropologues, 1884-1913 », *Ebisu*, 2003 (30) : 123-154, et « L'altérité aïnoue dans le Japon moderne », *Annales HSS*, janvier-février 2006 : 247-273 ; Mark Hudson, Ann-Elise Lewallen, Mark Watson, *Beyond Ainu Studies*, Univ. of Hawai'i Press, 2013

(13) Ces chiffres sont à comparer avec les 1 636 dépouilles d'Aïnous et 515 caisses contenant des restes de corps qui étaient comptabilisées en janvier 2014. L'augmentation du nombre de dépouilles et la diminution du nombre de caisses s'expliquent par les progrès réalisés dans l'identification des restes pour certaines caisses.

(14) Ce chiffre est d'avril 2017. Il ne prend vraisemblablement pas en compte les 71 dépouilles rétrocédées à la fin de l'année.

Kelly Dietz est l'auteure de la partie sur Okinawa. Elle est maître de conférences au Département de Sciences Politiques de l'Université d'Ithaca, à New York.

Kanako Uzawa est une chercheuse aïnoue et est membre de l'Association Rera, à Tōkyō. Elle prépare actuellement une thèse de doctorat au département de Sociologie, de Sciences Politiques et de Planification Communautaire de l'Université de Tromsø, en Norvège.

Source : IWGIA 2018 *The Indigenous World*
Traduction de l'anglais pour le GITPA, par **Arnaud Nanta**,
Directeur de Recherche au CNRS (IAO),
membre du réseau des experts du GITPA pour l'Asie